



ANTENNE
RÉGION VALAIS ROMAND

RAPPORT 2022

INDEX



PRÉAMBULE	20 ans d'histoire en 2023	3	
PORTRAIT:	Critères d'action	8	
	Stratégie 2022-25	9	
	Bénéficiaires et financement	10	
	Comité	11	
	Ressources humaines	12	
PROJETS 2022-23:	Planification territoriale	16	
	Gouvernance numérique	32	
	Tourisme et culture	35	
	Prospective	42	
COMPTES 2022		56	
REMERCIEMENTS		57	

Crédits:

Rédaction: l'Antenne + Isabelle Coppey • C-cédille | Graphisme: Mònica Vivé Studio

Photographie: sedriknemeth.com

Un merci particulier à M. Charly Darbellay pour sa contribution à l'historique.



20 ANS D'HISTOIRE EN 2023

L'Antenne fête 20 ans d'histoire en 2023. Cette structure évolue avec celles et ceux qui la composent, mais elle est surtout en phase avec le contexte dans lequel elle trouve sa place. Pour comprendre son adaptabilité et ses compétences actuelles, il est intéressant de revenir aux sources.

Replongeons-nous dans le Valais à la fin des années 90 et rappelons-nous les préoccupations majeures qui animaient alors les esprits.

À cette époque, le secteur tertiaire connaît un développement intense grâce à l'évolution de l'informatique. Cette «Nouvelle Économie» se déploie et pousse le Canton du Valais à se doter d'une nouvelle loi qui fixe les conditions-cadres afin de favoriser l'innovation et la diversification économique.



ANTENNE
RÉGION VALAIS ROMAND



Première phase : la création d'une structure commune

En 2000, première date clé, la **Loi sur la politique économique cantonale** est adoptée. Son application implique obligatoirement la création de structures de promotion économique régionales.

Une structure de promotion économique régionale doit être créée pour renforcer les synergies. Les premières discussions commencent entre les associations régionales.

Dans la continuité, en 2001, les régions socio-économiques de Monthey et Saint-Maurice (ARMS: Association régionale Monthey-Saint-Maurice), Martigny (ARM: Association régionale Martigny), Sion (ARS: Association régionale pour le développement de Sion) et Sierre (Sierre-Région: Association régionale Sierre-Région) signent une convention de collaboration pour:

- I assurer le relais de la promotion économique cantonale;
- II mettre en place une promotion économique efficace;
- III assurer les services de proximité;
- IV renforcer la cohésion entre les régions.

Ces entités s'unissent pour créer le Réseau de coopération et de promotion économique du Valais romand (RCPEVR), organe chargé de la mise en place d'une antenne régionale. Les statuts sont adoptés en 2002. M. Pascal Gross est le président du comité qui pilote le RCPEVR.

Le Réseau de coopération et de promotion économique du Valais romand (RCPEVR) est en place. Il supervise un bureau opérationnel nommé: Antenne régionale de promotion économique du Valais romand. Son objectif principal: la promotion économique.



Le 1^{er} janvier 2003, le RCPEVR crée son organe opérationnel: l'Antenne régionale de promotion économique du Valais romand, dont M. Jean-Daniel Antille gère la coordination. Les premiers objectifs de cette structure étaient de:

- Chercher et regrouper les données pour analyser le tissu économique commun;
- Recenser les besoins principaux des entreprises et collectivités afin d'y apporter des réponses pertinentes;
- Assurer le relais entre le Secrétariat à l'économie valaisanne (SECO-VS) et les secrétariats régionaux (ARMS, ARM, ARS et Sierre Région);
- Gérer le suivi des projets déposés.

Après avoir été accueillie au sein des bureaux de l'Association régionale de Martigny, l'Antenne déménage en 2007 au Centre du Parc, à Martigny.

Deuxième phase: les régions se réorganisent et l'Antenne étoffe ses domaines de compétences

En 2008, la **Loi sur la nouvelle politique régionale** est votée. Elle entre en vigueur dès le 1^{er} janvier 2009. Cette loi implique la réorganisation des régions socio-économiques. En Valais, les régions passent ainsi de huit à trois. Pour le territoire du Valais romand, deux régions sont constituées le 5 octobre 2009: la Région Valais Central et la Région Bas-Valais.

Cette nouvelle loi contribue à concevoir de façon innovante le développement territorial et économique en vue d'un développement régional dynamique et intégré.

L'Antenne régionale de promotion économique du Valais romand devient l'Antenne Régions Valais romand. La structure adopte une nouvelle stratégie élargie, incluant le tourisme, l'aménagement du territoire, la production et la distribution énergétique.

Le RCPEVR est dissous et renaît sous la forme de l'Association Développement régional Valais romand, présidée par M. Antoine Lattion. L'entité opérationnelle qu'est l'Antenne régionale change aussi et évolue en Antenne Régions Valais romand le 14 juin 2010, avec un «s» à région.



Sa vision, énoncée dans sa stratégie, est de « coordonner les travaux des districts en soutenant les projets qui en émanent, tout en développant des actions dynamisantes et apportant une plus-value socio-économique durable aux Régions ».

Ses objectifs sont de :

- Renforcer le contrôle de la production et de la distribution énergétiques ;
- Élaborer un plan directeur du tourisme ;
- Coordonner l'aménagement du territoire au-delà des frontières communales en y intégrant la mobilité.

Troisième phase: réorientation des activités vers le soutien aux collectivités publiques

En 2016 a lieu la fusion administrative des Régions du Valais central et du Bas-Valais. L'année suivante, le « s » de Région est abandonné et l'Association Développement régional Valais romand devient l'Association Région Valais romand, présidée par M. Philippe Varone. L'Antenne est alors dirigée par Mme Emmanuelle Samson jusqu'à fin 2017 puis par M. Matthieu Pernet jusqu'en avril 2019. M. Grégory Carron est ensuite nommé directeur.

L'Antenne réoriente ses activités et se concentre sur le soutien aux collectivités publiques.

Une restructuration importante est décidée en 2018, avec une nouvelle stratégie. L'Antenne réoriente ses activités vers un soutien aux collectivités publiques. Elle axe ses compétences dans les domaines suivants :

- Développement territorial ;
- Politique des agglomérations ;
- Tourisme et culture ;
- Prospective.

En tant que partenaire de Promotion économique Valais (anciennement Business Valais), l'Antenne poursuit son soutien à l'économie régionale par un travail de mise en réseau des différents acteurs.



En décembre 2021, une stratégie de continuité est adoptée par l'assemblée générale pour les années 2022-25. Un nouvel axe – la gouvernance numérique – est ajouté au catalogue des compétences de l'Antenne.

À l'étroit et sans possibilité d'extension, l'équipe emménage dans de nouveaux locaux idéalement situés dans la résidence l'Îlot du Léman, la toute nouvelle construction de la CPCV-Caisse de Pension de la Construction du Valais, sis à la rue du Léman 19, à Martigny.

Vers l'avenir

Dans les années à venir, une contribution importante sera consacrée à la cyberadministration et au développement d'outils numériques en faveur des communes, au déploiement dans le Valais francophone du programme «valais4you – Vivre et travailler en Valais», ainsi qu'à l'accompagnement de projets d'aménagements territoriaux qui agréeront indéniablement en faveur d'un développement économique. Nous nous réjouissons aussi de pouvoir contribuer au projet d'itinéraires cantonaux VTT dont l'objectif est de positionner le canton comme destination leader pour la pratique du VTT d'ici les Championnats du monde 2025, dont l'ensemble des épreuves se dérouleront en Valais.

Ce bref historique rappelle aussi, en filigrane, l'importance du partage des compétences et de l'entraide entre régions pour concrétiser des projets conséquents.



PORTRAIT

L'Antenne Région Valais romand (l'Antenne) est un **centre de compétences et de prestations au service des collectivités publiques**. Notre objectif est d'utiliser notre réseau et notre expérience quotidiennement enrichis afin d'apporter une plus-value aux habitantes et habitants du Valais romand.

Des projets arrivent à terme, d'autres naissent. C'est notre quotidien. Nous nous efforçons, jour après jour, de soutenir la mise en place de processus souvent complexes; de la planification territoriale à la gestion numérique, en passant par la mobilité et la mise en valeur de notre canton au travers du tourisme et de la culture afin de faire voyager les publics.

1 Critères d'action

L'Antenne peut entrer en matière lorsque le projet est :

- I intercommunal;
- II d'importance régionale;
- II répliquable.

Ses prestations sont structurées selon quatre objectifs :

- I favoriser un développement territorial cohérent;
- II soutenir les communes selon leurs besoins en digitalisation;
- II renforcer la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand;
- IV accroître la capacité des communes à exécuter leurs tâches et à lancer des projets de développement d'intérêt régional.



2 Stratégie 2022-25

Face à l'importance des enjeux digitaux actuels, l'Antenne a décidé d'ajouter la gouvernance numérique – ciblée pour les communes du Valais romand – à ses domaines de compétences soit la planification territoriale, le tourisme et la culture ainsi que la prospective.

L'Antenne Région Valais romand veut conserver et développer son expertise dans ses axes stratégiques. Les outils transversaux que sont le digital et l'intelligence collective, utilisés dans leur pleine potentialité, permettront d'assurer un haut niveau de soutien aux communes dans les défis actuels et à venir.

Afin de naviguer et d'obtenir les informations les plus à jour possibles la **stratégie 2022-25** revêt un format numérique interactif, simple et efficace.



L'intégralité de cette nouvelle stratégie est consultable sur notre site internet: regionvalaisromand.ch

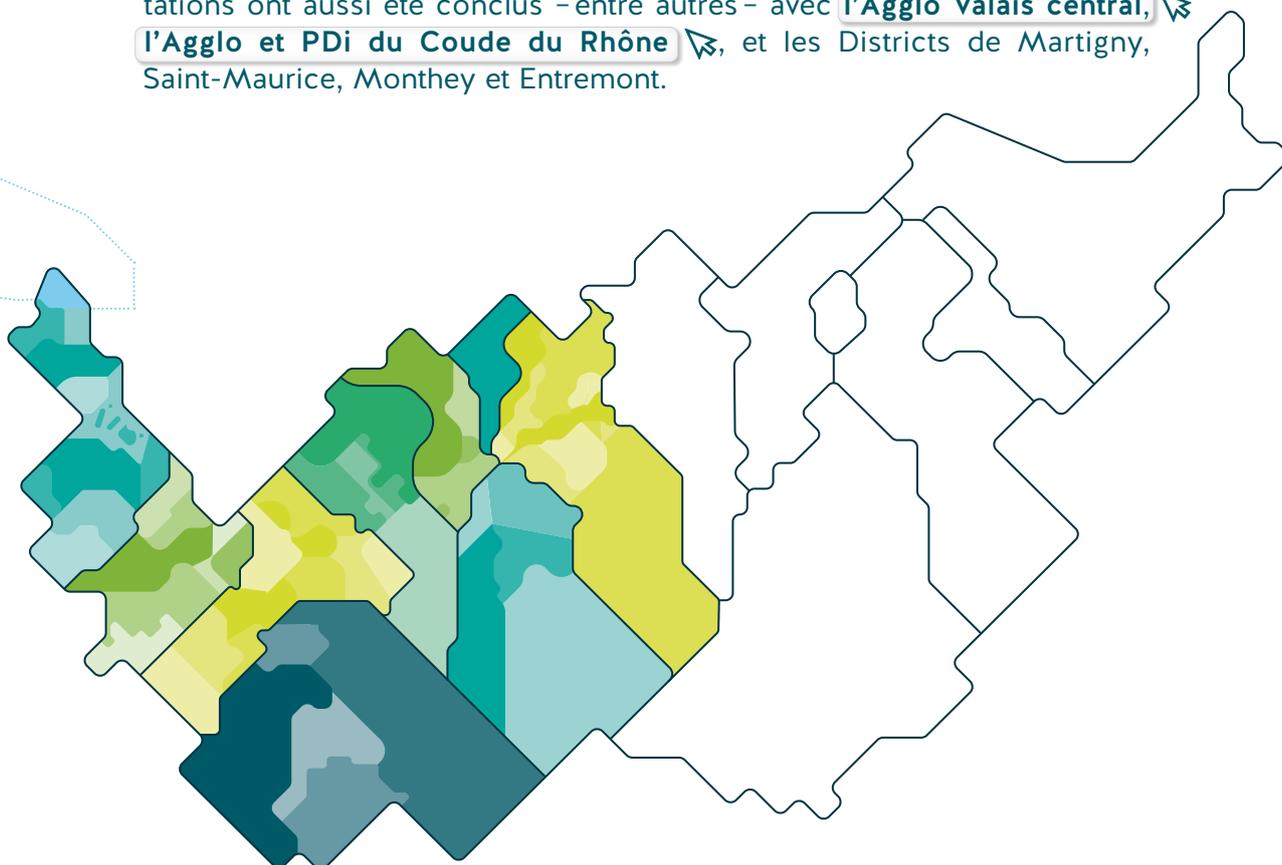


3 Bénéficiaires et financement

L'Antenne met ses compétences pluridisciplinaires au service des communes du Valais romand, réparties en huit districts. Le Valais romand compte 59 communes (63 en 2020), plus de 268'445 habitants, 909 élus membres de conseils communaux ou généraux ainsi que des centaines d'entreprises, représentant plus de 125'000 emplois.

En tant que partenaire de **Promotion économique Valais**, l'Antenne soutient également l'économie régionale par un travail de mise en réseau des différents acteurs. La promotion économique cantonale regroupe tous les acteurs sous une même bannière et met à disposition un éventail de prestations professionnelles et personnalisées dans les domaines de l'innovation, de la création d'entreprise, du développement des affaires, de la valorisation de nouvelles technologies, du réseautage ou de l'implantation d'entreprises exogènes en Valais.

Le fonctionnement de l'Antenne est financé solidairement par les communes du Valais romand et par des mandats de prestations pour le service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation (**SETI**), le service cantonal du développement territorial (**SDT**), ainsi que le service cantonal de la mobilité (**SDM**), afin d'intensifier le soutien aux développements de projets en faveur des communes. Plusieurs mandats de prestations ont aussi été conclus – entre autres – avec **l'Agglo Valais central**, **l'Agglo et PDi du Coude du Rhône**, et les Districts de Martigny, Saint-Maurice, Monthey et Entremont.



Situation 2022: 59 communes du Valais romand réparties en 8 districts



4 Comité

Le comité de l'Antenne se compose de neuf (maximum onze) membres (un représentant du Canton, un représentant pour chacun des huit districts/conférences des présidents auxquels s'ajoutent éventuellement deux représentants de l'économie privée en cas de partenariat).

M. Philippe Varone, président de Sion et président de l'Antenne

M. Joachim Rausis, président d'Orsières et vice-président de l'Antenne

M. Pierre Berthod, président de Sierre

M. Bernard Bruttin, président de Mont-Noble

M. Stéphane Coppey, président de Monthey

M. Olivier Cottagnoud, président de Vétroz

Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente de Martigny

Mme Aurélie Défago, aménagiste au service cantonal du développement territorial et représentante du Canton

M. Florian Piasenta, président de Salvan



De gauche à droite : M. Philippe Varone, M. Florian Piasenta, M. Joachim Rausis, Mme Aurélie Défago, M. Bernard Bruttin, Mme Anne-Laure Couchepin Vouilloz, M. Stéphane Coppey, M. Olivier Cottagnoud, M. Pierre Berthod.



5 Ressources humaines

L'Antenne évolue avec son temps, toujours à l'écoute des besoins et des enjeux des collectivités publiques. Pour mener à bien les projets aux processus souvent complexes, elle peut compter sur une équipe dynamique de treize collaboratrices et collaborateurs expérimentés (situation au 31.12.2022).

Formation continue

L'Antenne favorise la formation continue et le perfectionnement professionnel de ses collaboratrices et collaborateurs. En 2022, M. Yan Michellod a terminé avec succès son Master en intelligence artificielle. Le comité et la direction de l'Antenne le félicitent et se réjouissent des efforts de perfectionnement des membres de son équipe.

Afin de permettre à chacune et chacun de développer ses connaissances dans la deuxième langue cantonale, un programme d'échange linguistique a été mis en place en collaboration avec Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis ([RWO](#)). Ce programme appelé «Tandem» rencontre un franc succès et permet d'échanger régulièrement sur des projets en cours.



Équipe



Grégory Carron (100%)
Directeur

- Direction et stratégie générale
- Finances et ressources humaines
- Nouvelle Politique Régionale (NPR)
- Stratégie des communes dites «PSRM»
- Stratégies touristiques
- Valais4you – Vivre et travailler en Valais
- Conférences des présidents
- Fondation Carbon Free Valais
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Léonard Evéquo (100%)
Directeur adjoint

- Soutien au directeur et stratégie générale
- Supervision des projets d'agglomération (PA) et des Plans Directeurs intercommunaux (PDi)
- Chablais Agglo
- Zones d'activités économiques
- Interface SmarTer
- Intelligence décisionnelle
- Cyberadministration
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Tristan Larpin (100%)
Spécialiste en développement territorial

- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- PDi du Domaine skiable des Portes du Soleil Suisse
- PDi Entremont
- PDi Haut-Lac
- Zones d'activités économiques
- RSIC ancienne raffinerie / La Charbonnière – Enclos
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Eva Beney (100%)
Cheffe de projets junior

- Développement de projets de mobilité, mobilité de loisirs et territoire
- Vélo-VTT Valais/Wallis
- Itinéraires régionaux VTT
- Développement du covoiturage dans le Valais romand
- MYmobilité
- Soutien à la planification des infrastructures de transport et coordination régionale
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Frank Michellod (100%)
Assistant de direction

- Soutien à la direction
- Secrétariats stratégiques
- Soutien à l'administration générale
- Rétrocession déchets urbains
- Coordination de la collecte des déchets spéciaux des ménages privés



Gaëlle Aponte Fournier (80%)
Assistante de direction

- Soutien à la direction
- Secrétariats stratégiques
- Soutien à l'administration générale
- Rétrocession déchets urbains
- Coordination de la collecte des déchets spéciaux des ménages privés



Romain Fournier (90%)
Spécialiste Mobilité

- Coordination PDi / Agglo Coude du Rhône
- Chablais Agglo (0.2 EPT)
- Plans sectoriels mobilité douce cyclable
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Florence Gessler (100%)
Cheffe de projets

- Communication, marketing et veille stratégique
- Nouvelle Politique Régionale (NPR)
- Interreg: Skialp@GSB
- Vélo-VTT Valais/Wallis
- Valais4you – Vivre et travailler en Valais
- Guichet PME
- Secrétariats stratégiques
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Yan Michellod (100%)
Spécialiste en science de données

- Master en Intelligence artificielle (août 2022)
- Intelligence décisionnelle
- Soutien aux communes
- Lien avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Martine Plomb (80%)
Cheffe de projets

- MYénergie (0.5 EPT District Martigny)
- Chablais Agglo
- Soutien et expertise «énergie»
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Arnaud Buchard (100%)
Coordinateur Agglo Valais central

- Gestion globale de l'Agglo Valais central
- Stratégie Agglo Valais central
- Stratégie PDi Valais central
- Suivi des mesures
- Soutien aux communes
- Liens avec les services cantonaux et fédéraux
- Développement de projets
- Rencontres thématiques



Fien De Doncker (80%)
Stagiaire en développement territorial et mobilité

- Période de formation
- Soutien aux projets
- Acquisition d'expérience



Chartes de collaboration

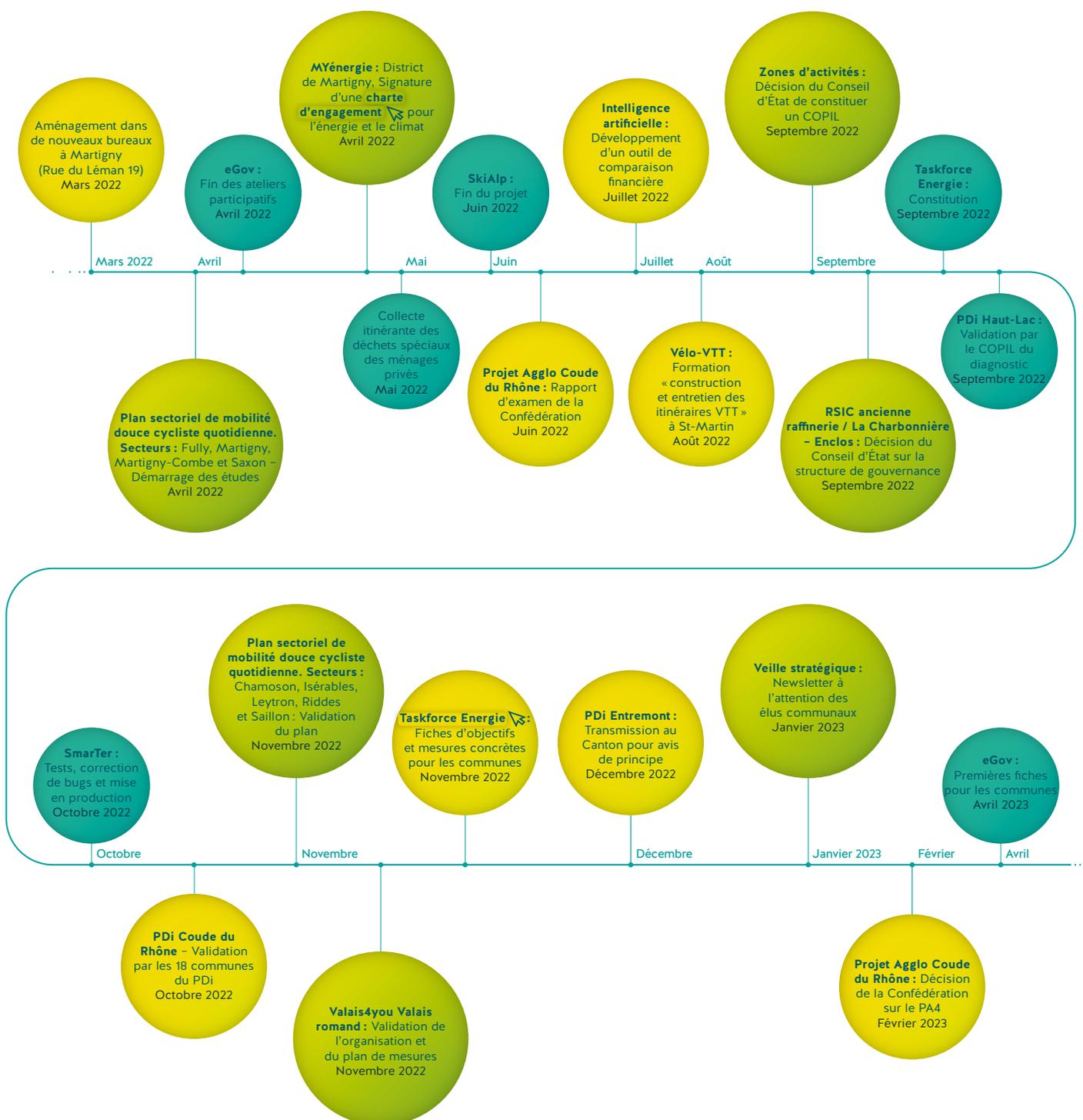
Des chartes de collaboration ont été signées avec **Chablais Région** et **Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis**. Ces documents permettent de renforcer formellement les collaborations existantes et d'en développer d'autres. Les objectifs retenus sont:

- Échanger et coopérer dans le cadre de projets qui concernent les intérêts communs ;
- Échanger des connaissances concernant le développement régional ;
- Coopérer face aux défis cantonaux et supra cantonaux ;
- Représenter les intérêts communs auprès des autorités cantonales valaisannes.



PROJETS 2022-23

Dans le cadre de ses missions et contrats de prestations, l'Antenne est intervenue sur plus de quarante dossiers. En voici quelques-uns, mis en évidence selon les axes d'action auxquels ils se rattachent. Des indications concernant l'année 2023 complètent ces présentations.





6 Planification territoriale

Plans Directeurs intercommunaux

Dans le domaine des Plans Directeurs intercommunaux (PDi), l'Antenne assure le rôle de chef de projet, en étroite collaboration avec les communes et le Canton, jusqu'à la décision d'approbation par le Conseil d'État, ou de tout autre indicateur de fin de projet. Elle coordonne l'élaboration de différents PDi avec les communes ou associations concernées et met à leur disposition des personnes expérimentées en gestion de projet ainsi que des spécialistes du développement territorial et de la mobilité.

Les PDi permettent l'analyse des besoins régionaux des communes et peuvent déboucher sur des études et mandats spécifiques, telle la densification des zones villas. L'une des difficultés des planifications régionales comme les PDi est de valoriser sur le long terme les stratégies étudiées, en favorisant par exemple leur reproductibilité à l'échelle du Valais romand. Pour pallier cette faiblesse, l'Antenne développe une application web baptisée «SmarTer». Cette application destinée aux communes permet de garder une vue d'ensemble sur les mesures planifiées.

Financièrement, les prestations liées à la coordination du développement territorial sont comprises dans la contribution ordinaire des communes. Ces dernières assument toutefois les coûts de fonctionnement, ainsi que les factures des mandats attribués à des tiers.

Le service des forêts, des cours d'eau et du paysage (SFCEP) et le SDT ont informé l'Antenne que des montants étaient à disposition des projets d'agglomération (PA) pour renforcer les mesures paysagères définies. Une coordination à l'échelle du Canton a été faite pour identifier les opportunités et définir une stratégie adaptée aux trois projets d'agglomérations concernés. Un suivi centralisé est proposé pour faciliter les contacts.



Politique des agglomérations

De manière générale, la coordination des projets d'agglomérations (PA) est du ressort des dites agglomérations. L'Antenne leur apporte un soutien logistique et administratif. En ce qui concerne le Chablais, une période transitoire a été mise en place pour répondre à ses besoins spécifiques, du fait de son intercantonalité et des engagements actuels du Canton du Valais. Ce dernier ne disposant pas d'une loi sur les agglomérations, une solution est actuellement étudiée pour un juste équilibre entre toutes les agglomérations. À terme, les agglomérations devraient pouvoir financer leurs propres ressources de coordination, l'Antenne pouvant toutefois officier comme employeur et plateforme d'échanges d'expériences.

PA4-PDi Chablais Agglo

Le projet d'agglomération de quatrième génération (PA4) et le Plan Directeur intercommunal (PDi) se dessinent dans le périmètre de six communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Ollon) et de deux cantons (Vaud et Valais).

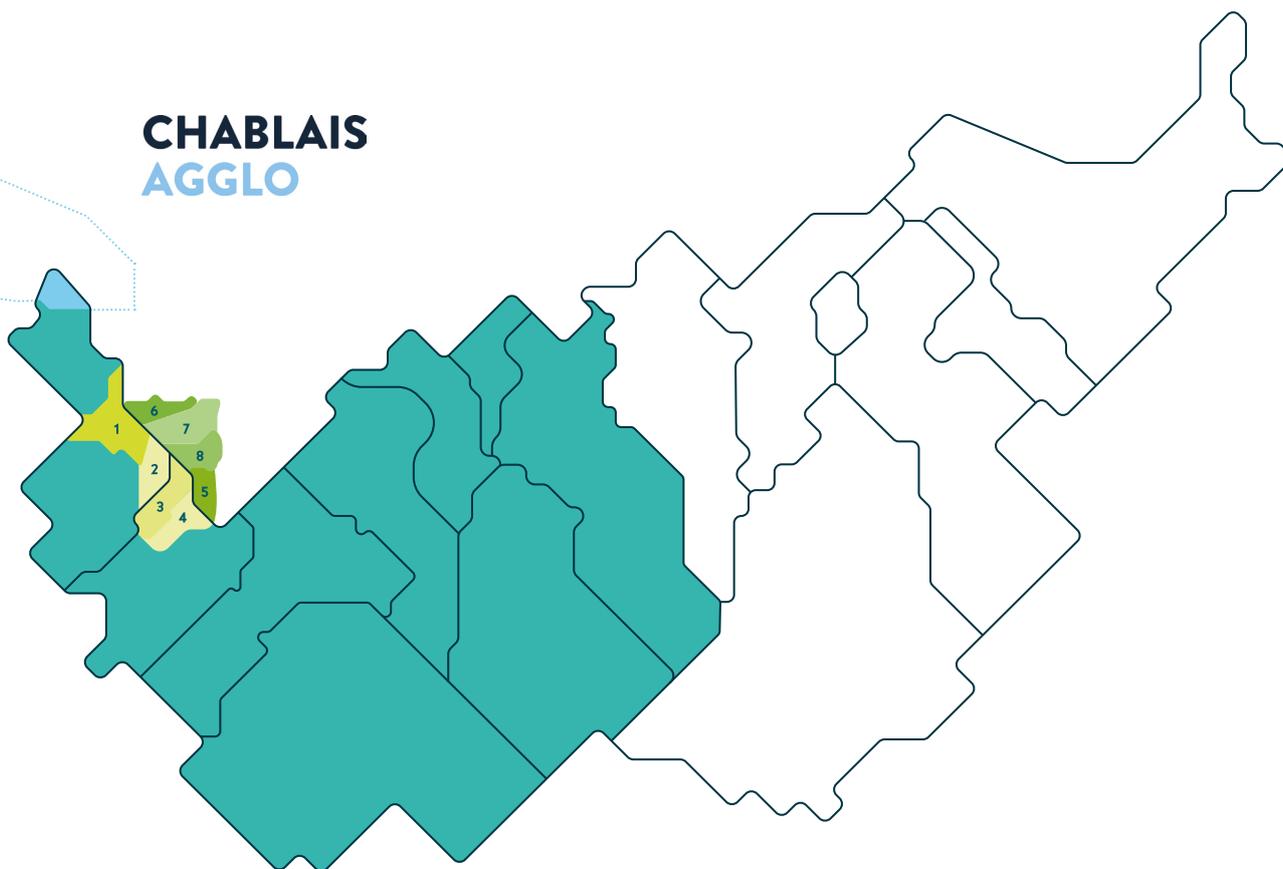
Afin de consolider les objectifs du projet d'agglomération, un PDi ainsi qu'un PA de quatrième génération (PA4) ont été finalisés en 2021 dans le but de renforcer une vision territoriale commune. L'Antenne participe activement à ce projet, en soutenant notamment les activités stratégiques et opérationnelles. La phase de mise en œuvre des PA implique le lancement de mesures concrètes telles que les arrêts de bus et le stationnement vélos. À noter également la mise en place d'un groupe de travail «énergie» pour la concrétisation des ambitions définies dans le PDi, le lancement d'une étude sur le stationnement à l'échelle de l'agglo, ainsi que l'implication de **Chablais Agglo** dans la phase de test de l'interface de SmarTer.

Le COPIL de Chablais Agglo a décidé de lancer les études en vue du dépôt d'un PA5 en 2025 qui comprendra également les Communes de Saint-Maurice et Lavey-Morcles.

L'Antenne met à disposition des ressources de spécialistes (0.5 EPT) pour le compte du Canton du Valais.



CHABLAIS AGGLO



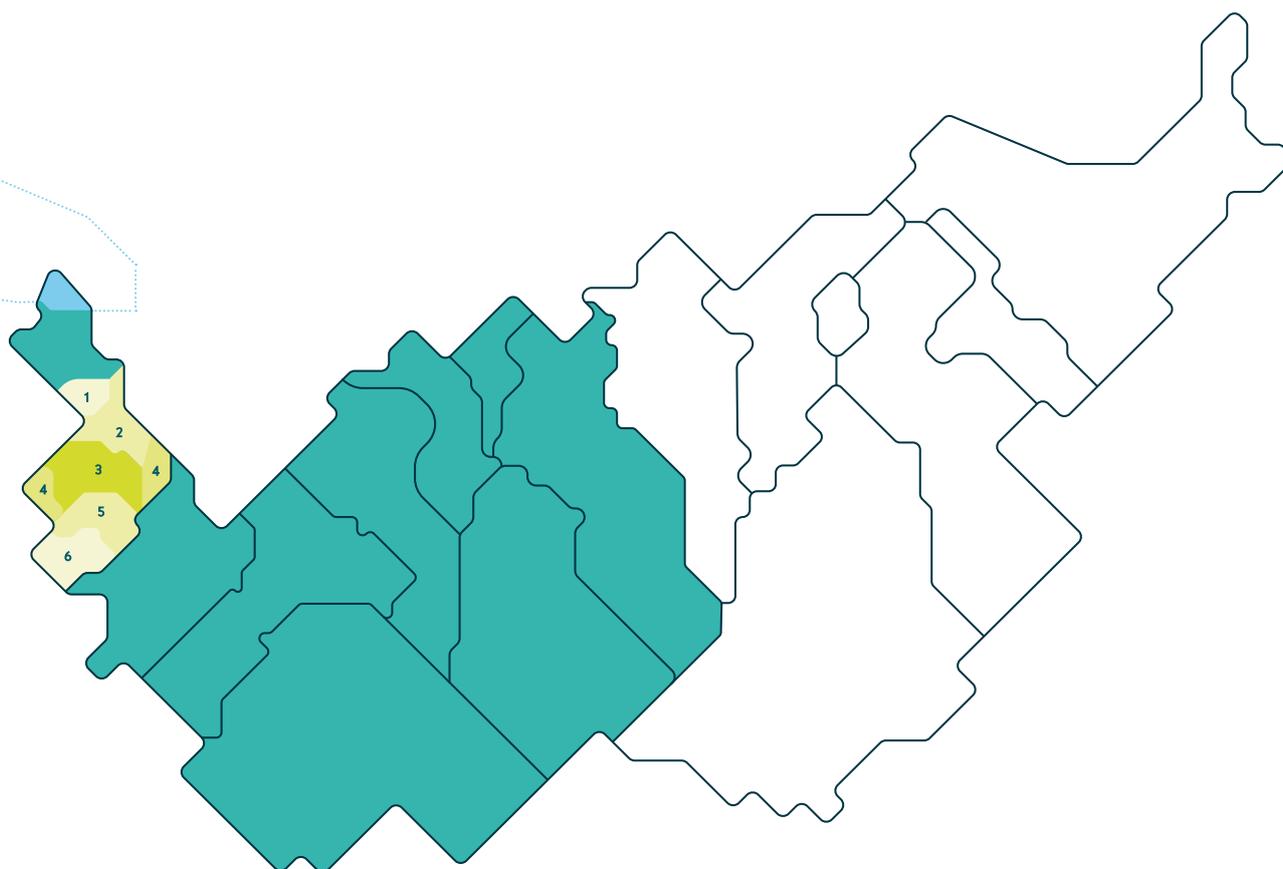
Situation 2022: 1. Collombey-Muraz | 2. Monthey | 3. Massongex | 4. Saint-Maurice |
5. Lavey-Morcles | 6. Aigle | 7. Ollon | 8. Bex



PDi du domaine skiable des Portes du Soleil Suisse

Les six communes concernées par le domaine skiable des Portes du Soleil Suisse (Champéry, Collombey-Muraz, Monthey, Troistorrents, Val-d'Illeiez et Vionnaz) ont élaboré un PDi centré sur leur domaine skiable. Ce PDi – décidé par les exécutifs communaux en décembre 2020 – a été approuvé par le Conseil d'État en novembre 2021. Il traite des aspects du domaine skiable dans les thématiques suivantes: urbanisation, mobilité, environnement, tourisme et agriculture.

L'Antenne intervient comme responsable de projet, en charge de la coordination des différents acteurs. Elle soutiendra les communes dans la mise en œuvre et les éventuelles futures adaptations.



Situation 2022: 1. Vionnaz | 2. Collombey-Muraz | 3. Troistorrents | 4. Monthey | 5. Val-d'Illeiez | 6. Champéry



PDi Coude du Rhône

Le PDi Coude du Rhône s'est développé dans un périmètre élargi de dix-huit communes (Bovernier, Chamoson, Collonges, Dorénaz, Évionnaz, Finhaut, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saint-Maurice, Salvan, Saxon, Trient et Vernayaz). En tant que responsable de projet, l'Antenne assure la coordination des groupes de travail et des mandataires. Elle informe régulièrement le comité technique (COTECH) et le comité de pilotage (COPIL) du PDi de l'avancement du projet.

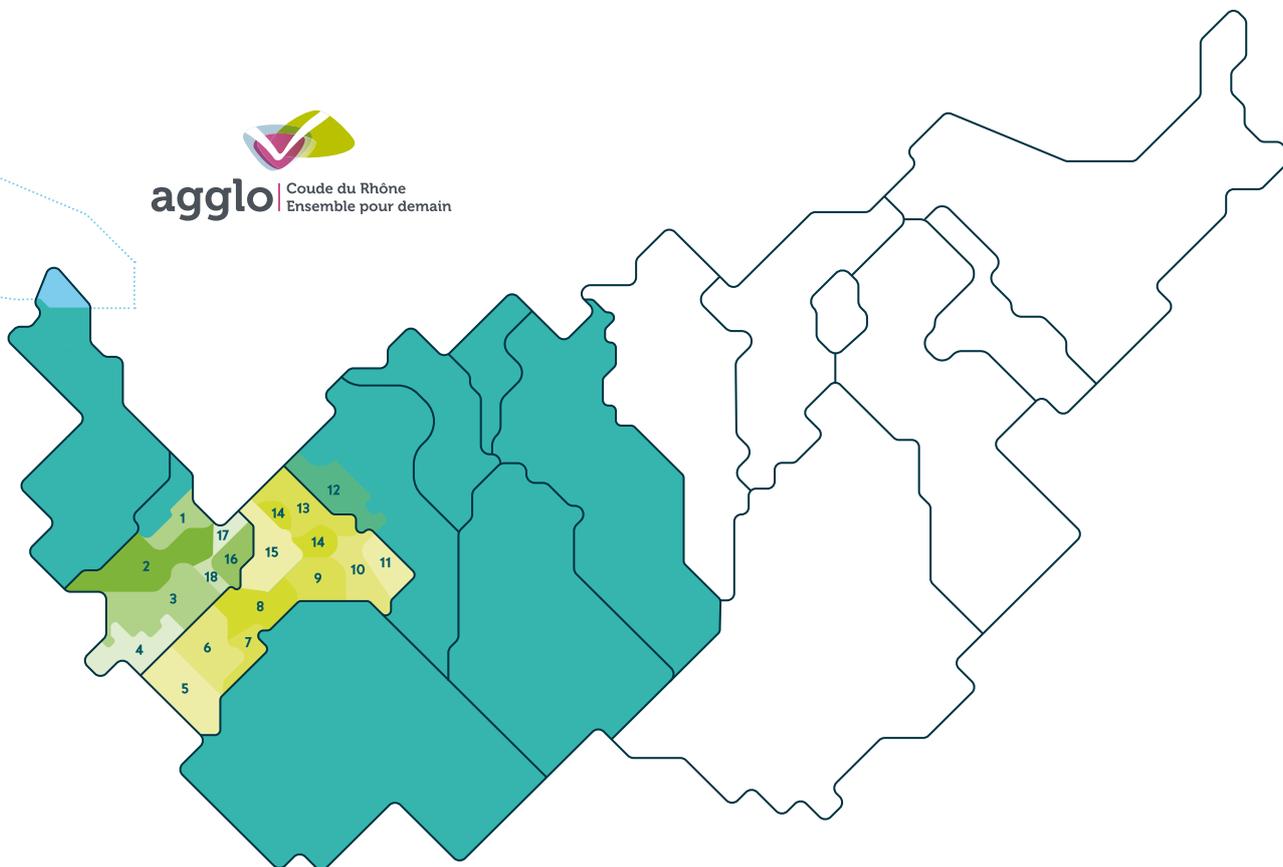
Une mise à jour du PDi ainsi qu'un certain nombre de compléments ont été apportés en 2021 et 2022. Il a été validé par les dix-huit exécutifs communaux en octobre 2022. Transmis au Canton, le dossier devrait être approuvé par le Conseil d'État en 2023.

PA4 Coude du Rhône

Le **projet d'agglomération du Coude du Rhône** (PA4), initié en 2020, s'est poursuivi à bon rythme et concerne les trois communes de Fully, Martigny et Martigny-Combe.

L'évaluation du PA4 par la Confédération a été effectuée en 2022. Il a été validé par le Conseil Fédéral en février 2023. La décision définitive reviendra formellement aux chambres fédérales, dans le courant de l'automne 2023.

Des mesures de communication et d'encouragement ont été définies dans le PDi (voir «stratégie de mobilité douce qui vise l'amélioration de l'attractivité des itinéraires cyclables par des mesures de communication») et dans le PA4 «communication et promotion de la mobilité alternative à la voiture». Ces mesures ne sont pas soutenues financièrement par la Confédération. Une collaboration avec MYénergie s'est ainsi mise en place. En effet, cette structure a obtenu un soutien de Région Énergie, porté par l'office fédéral **(OFEN)** pour accompagner les communes dans la mise en place d'actions de communication et de sensibilisation à la mobilité douce.



Situation 2022: 1. Saint-Maurice | 2. Évionnaz | 3. Salvan | 4. Finhaut | 5. Trient | 6. Martigny-Combe | 7. Bovernier | 8. Martigny | 9. Saxon | 10. Riddes | 11. Isérables | 12. Chamoson | 13. Leytron | 14. Saillon | 15. Fully | 16. Dorénaz | 17. Collonges | 18. Vernayaz



PDi Valais central / PA2 - PA3 Agglo Valais central

L'association Agglo Valais central

En 2022, l'association **Agglo Valais central** a accueilli deux nouvelles communes, à savoir Veysonnaz et Crans-Montana. Celles-ci ont souhaité rejoindre l'association et participer aux différentes réflexions intercommunales qui y sont menées, en vue du dépôt d'un projet d'agglomération de cinquième génération au mois de mars 2025.

L'année 2022 a également été consacrée à l'élaboration de la stratégie 2022-25 de l'association Agglo Valais central. Cette dernière a été validée par les communes lors de l'assemblée des délégués de décembre 2022.

Mise en œuvre des mesures

Quatre mesures – cofinancées via le projet Agglo Valais central – ont été finalisées en 2022.

Celles-ci concernent :

- La construction d'un nouveau quai pour les bus en gare de Conthey ;
- L'aménagement d'une piste cyclable entre Sierre et Chippis ;
- La construction de couverts à vélos sur la commune de Savièse ;
- La requalification de l'avenue de la Gare à Vétroz.

Parallèlement à cela, six nouvelles mesures ont bénéficié de la signature d'une convention de financement avec la Confédération et peuvent donc démarrer. Grâce à cela, près de 4.8 millions de francs de cofinancement ont été obtenus en 2022, via le projet d'agglomération du Valais central.



Plan Directeur intercommunal

En 2022, les réflexions en lien avec le projet de Plan Directeur intercommunal se sont poursuivies, en collaboration avec le Canton et les communes.

Une version finale provisoire sera présentée aux partenaires début 2023, avant d'être transmise au Canton pour avis de principe en vue d'une approbation par le Conseil d'État à l'automne 2023.

Projets intercommunaux de mobilité

En termes de mobilité douce, l'année 2022 a permis de mettre au concours le réseau de vélos en libre-service de l'Agglo Valais central. L'appel d'offres a été remporté par l'entreprise suisse Vélospot. La mise en service a été planifiée au 1^{er} mai 2023.

Dans le domaine des transports publics, de nombreux développements d'offre ont été mis en œuvre lors du changement d'horaire de décembre 2022, notamment sur les lignes 12.411 Sion – Sierre, 12.341 Sion – Savièse, 12.422 Sierre – Crans, ainsi que sur le funiculaire Sierre-Montana et le réseau urbain de Crans-Montana.

Pour une meilleure communication, les réseaux urbains de Sion et de Sierre ont décidé d'uniformiser leurs visuels lors du changement d'horaire de décembre 2022.



Organisation

L'association Agglo Valais central dispose de son propre site internet et peut compter sur un coordinateur qui lui est dédié à 100%. Afin de renforcer le rôle de passeur d'expériences entre les collectivités publiques sur les questions de méthodologie et d'organisation, l'Agglo Valais central et l'Antenne ont regroupé leurs forces de travail.

Pour favoriser l'échange de compétences, le coordinateur de l'Agglo Valais central bénéficie de son propre bureau au sein de l'Antenne. Il est donc en lien direct avec les spécialistes de l'Antenne. Grâce à ce rapprochement, une partie des tâches dédiées aux agglomérations (administration générale, communication, comptabilité ou encore gestion de données et des aspects liés à la modélisation territoriale) peut être centralisée et effectuée par des collaborateurs de l'Antenne.

agglo
VALAIS
CENTRAL



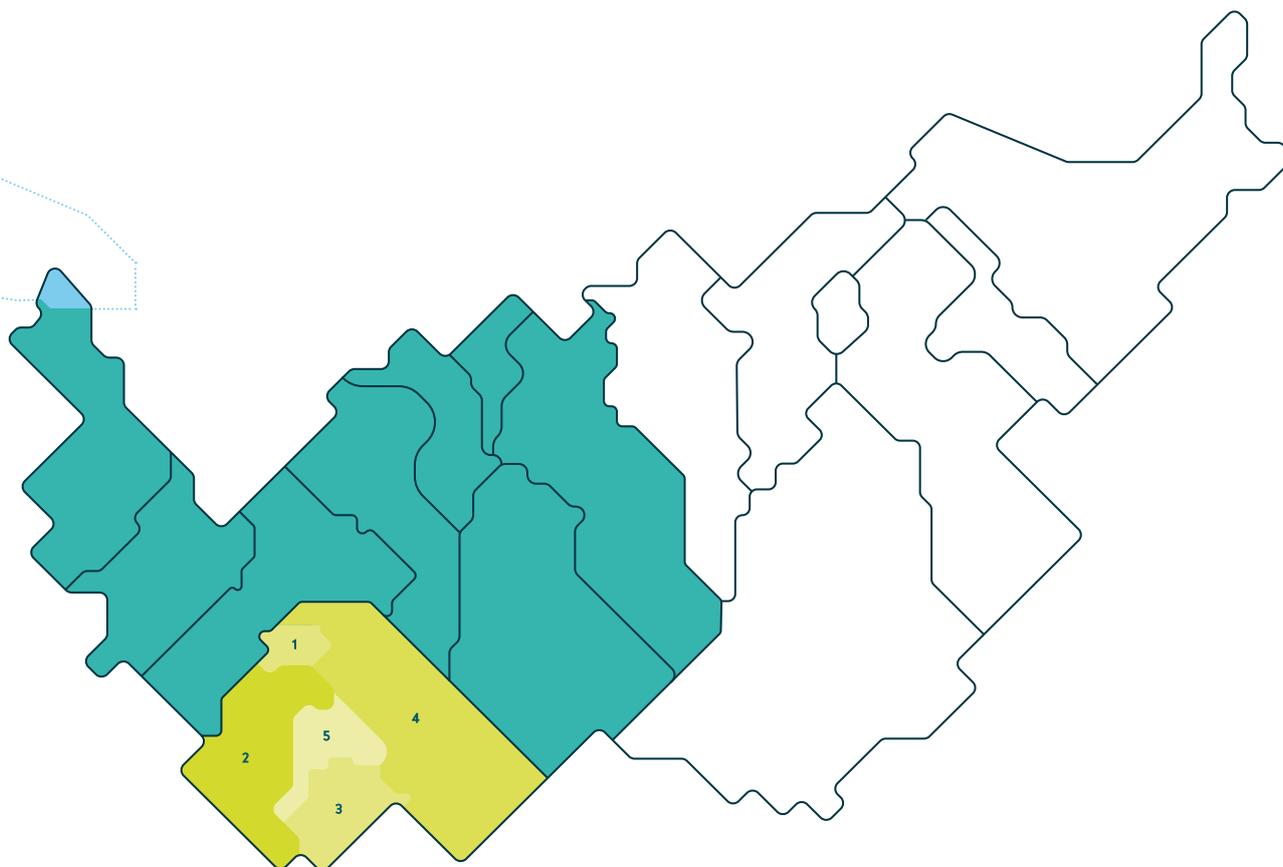
Situation 2022: 1. Conthey | 2. Ardon | 3. Vétroz | 4. Nendaz | 5. Veysonnaz | 6. Vex | 7. Grône | 8. Chalais | 9. Chippis | 10. Salgesch | 11. Noble-Contrée | 12. Crans-Montana | 13. Sierre | 14. Saint-Léonard | 15. Ayent | 16. Sion | 17. Grimisuat | 18. Arbaz | 19. Savièse



PDi Entremont

À la suite des discussions entamées en 2019, la Conférence des présidents du District d'Entremont a décidé le 20 janvier 2020 de réaliser un PDi sur l'ensemble de son territoire (Bourg-St-Pierre, Liddes, Orsières, Sembrancher et Val de Bagnes). Durant les années 2021-22, les volets descriptif, stratégique et opérationnel du PDi ont été validés par le comité de pilotage. Le projet a été transmis au Canton pour avis de principe en décembre 2022. Ce PDi traite principalement des thématiques suivantes : urbanisation, mobilité, environnement et tourisme.

L'Antenne conduit le projet, notamment la coordination entre les différents acteurs.



Situation 2022: 1. Sembrancher | 2. Orsières | 3. Bourg-Saint-Pierre | 4. Val de Bagnes | 5. Liddes

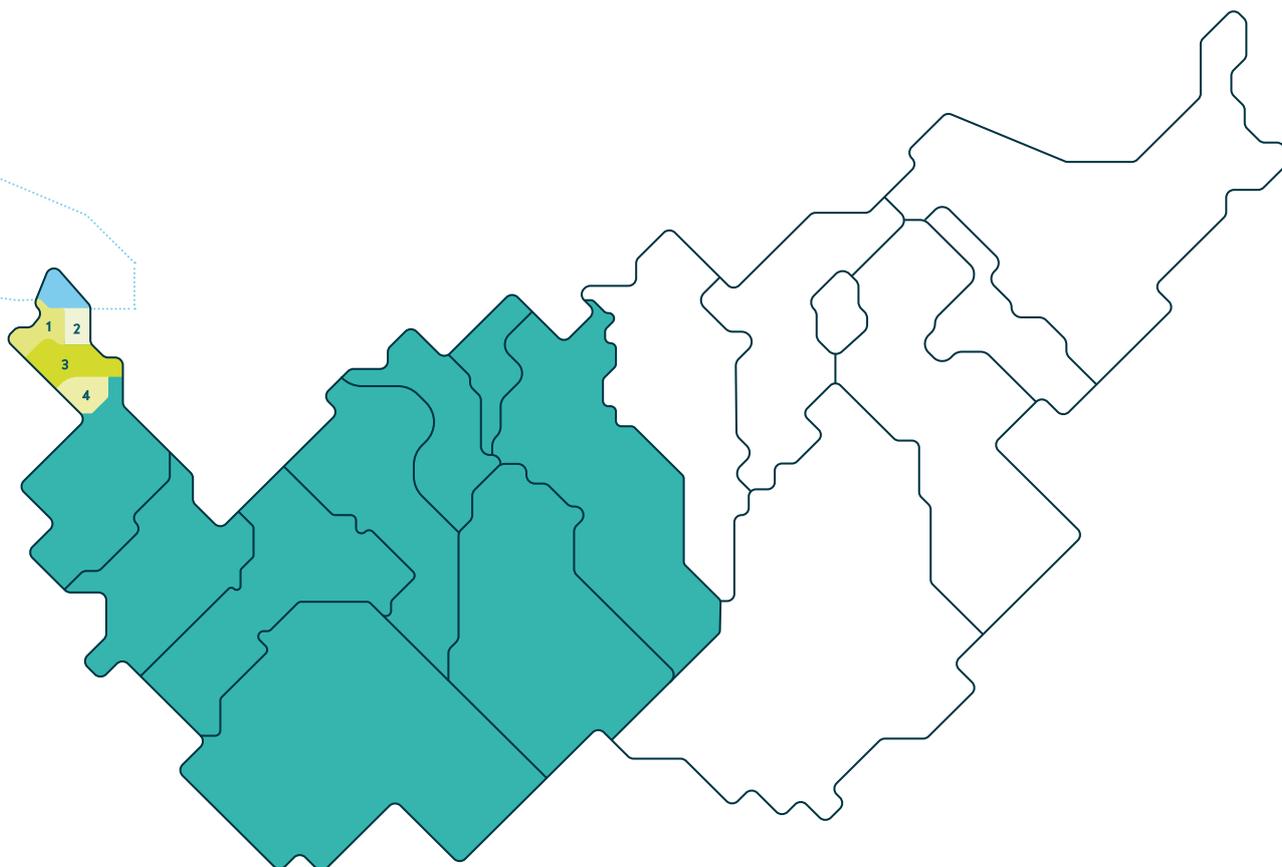


PDi Haut-Lac

Les quatre communes du Haut-Lac (Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et Saint-Gingolph) élaborent un PDi pour coordonner leurs activités en lien avec le territoire.

La première étape du processus d'élaboration du PDi est le diagnostic. Cette première partie du PDi a été validée par le COPIL durant l'automne 2022. Les volets stratégique et opérationnel débuteront courant 2023 à la suite d'un appel d'offres public pour déterminer les mandataires chargés d'accompagner les communes et le Canton dans ce projet.

L'Antenne intervient comme responsable de projet, en charge de la coordination entre les différents acteurs.



Situation 2022: 1. Saint-Gingolph | 2. Port-Valais | 3. Vouvry | 4. Vionnaz



PDi - à venir

Depuis l'entrée en vigueur de la loi cantonale d'application et de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LcAT) le 15 avril 2019, le travail de sensibilisation de l'Antenne auprès des communes a un impact positif. De fait, d'autres projets de PDi sont en discussion dans le Valais romand.

L'Antenne - qui coordonne étroitement ces actions avec le service du développement territorial (**SDT**)  - reste à disposition des communes pour accompagner les démarches.

Raum+

Le but de ce projet est d'obtenir une vue d'ensemble spatialisée, quantitative et qualitative des réserves de terrains à bâtir dans les communes valaisannes, en application des articles 31 et 47 OAT (**ordonnance sur l'aménagement du territoire**) . Cet inventaire constitue une base objective pour la gestion des surfaces à bâtir ainsi que pour la délimitation et la concentration de la croissance urbaine. Elle sert aussi de base aux programmes d'agglomération et au système de gestion des zones d'activités. Sur la base de Raum+, il est ainsi possible de mettre au point des stratégies de développement et des mesures ciblées pour mobiliser les réserves. L'une des plus-values de ce programme - que nous pourrions valoriser - est la gestion des zones d'activités.

L'Antenne a accompagné l'École polytechnique fédérale de Zürich (**ETHZ**)  et le **SDT**  lors des entretiens réalisés dans toutes les communes du Valais romand. La plateforme est désormais à disposition des communes et nous en gérons les accès.

L'Antenne et la **RWO**  restent en contact étroit avec le SDT quant à la valorisation des données collectées et de leurs futures mises à jour.



Zones d'activités économiques

En septembre 2022, le Conseil d'État a décidé de constituer un comité de pilotage (COPIL), composé de représentants du **SDT** (Présidence), du **SETI** et des antennes régionales, et chargé de :

- Préavisier les décisions à prendre en lien avec la planification, le développement et l'utilisation des « Réserves stratégiques d'intérêt cantonal » ;
- Proposer au Conseil d'État une stratégie cantonale de gestion des zones d'activités économiques ;
- Proposer au Conseil d'État, au besoin, la prise de mesures provisionnelles.

Dans ce cadre, le COPIL travaille à l'élaboration d'un système de gestion des ZAE à l'échelle cantonale, voire régionale. Sous mandat du Canton qui pilote ce processus, l'Antenne a comme objectif entre autres de coordonner cette démarche avec les nombreuses planifications territoriales existantes et les différentes visions des communes (PDi, agglomérations, plans sectoriels, etc.).



Réserve stratégique d'importance cantonale (RSIC) de l'ancienne raffinerie / La Charbonnière - Enclos

En septembre 2022, le Conseil d'État a décidé de reconnaître la zone d'activités économiques de l'ancienne raffinerie / La Charbonnière - Enclos sur la commune de Collombey-Muraz comme «Réserve stratégique d'intérêt cantonal» aux conditions suivantes :

- Instituer une structure de gouvernance regroupant le canton (**SDT** , **SETI** , **SDM** ) et autres services en fonction des besoins), les antennes régionales concernées, les communes concernées et les propriétaires fonciers concernés, pour superviser et accompagner le projet;
- Mener une démarche de planification exemplaire (masterplan, mandat d'études parallèles, etc.) visant à garantir une utilisation rationnelle, de haute qualité et alignée avec les objectifs de la politique économique cantonale des réserves foncières disponibles.

Le comité de pilotage de ce projet a décidé de confier la coordination de cette planification à l'Antenne.



Plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne

En 2021, le service de la mobilité **(SDM)** a conclu un mandat de prestations avec l'Antenne concernant entre autres la coordination de la mise en place de Plans sectoriels de mobilité douce cycliste quotidienne. Ces plans sont réalisés par le SDM et les communes concernées et servent à planifier les infrastructures cyclables de mobilité douce quotidienne. Ils établissent notamment la hiérarchie entre le réseau cantonal et le réseau complémentaire de compétence communale.

Les premiers plans sectoriels (coteau nord de Sion et du secteur de Chamoson, Iséables, Leytron, Riddes, Saillon) ont été finalisés en 2022.

Celui de la région Fully, Martigny, Martigny-Combe et Saxon devrait aboutir en 2023 et un autre dans le secteur du Chablais devrait également débuter l'année prochaine.

L'Antenne pilote ces projets pour le compte du SDM en coordination avec les communes concernées.

Développement du covoiturage dans le Valais romand

Sur demande de son comité, l'Antenne souhaite tester des projets de covoiturage, dans une optique de répliquabilité sur les communes du Valais romand. Dans ce cadre, les communes du District d'Entremont ainsi que la Ville de Sion ont montré leur intérêt pour se porter comme pilotes afin de développer cette pratique.

Un bureau spécialisé a été mandaté dans un premier temps pour présenter le potentiel du covoiturage dans le Valais romand ainsi que des exemples et des axes d'action. Une étude supplémentaire a permis d'évaluer des retours d'expériences sur des initiatives similaires et de proposer des mesures de mise en œuvre. Sur la base de ces études, il a été décidé de poursuivre les réflexions en formant deux groupes de travail distincts (District d'Entremont et Ville de Sion) avec des focus différents selon leurs besoins spécifiques.

Ces résultats et démarches ont été présentés aux communes lors de l'assemblée générale en décembre 2022. La démarche se poursuit vers des développements complémentaires.



7 Gouvernance numérique

SmarTer

Accéder rapidement à des informations pertinentes est un prérequis pour une gouvernance efficace. Dans la planification territoriale, il existe de nombreuses stratégies encore trop peu accessibles. L'interface numérique SmarTer (nommée ainsi d'après «smart territories»), imaginée par l'Antenne, fera office de pont entre les informations disponibles et les administrations publiques. Cette transparence et cette efficacité sont nécessaires pour les décideurs.

La version de base (SmarTer - Beta) a été présentée au comité et à l'assemblée générale de l'Antenne en juin 2022. Les retours ont été très positifs et ont encouragé la mise en production de l'outil. Suite à l'utilisation de l'application par **Chablais agglo**, une série de «bugs de jeunesse» ont ainsi pu être corrigés, consolidant ainsi le terrain pour une utilisation de cet outil par les trois agglomérations du Valais romand. Une traduction est prévue par l'Antenne du Haut-Valais (**RWO**) courant 2023 afin d'en généraliser l'usage sur tout le territoire valaisan. Cette généralisation facilitera le travail des différents services cantonaux en lien avec les planifications territoriales.

Finalement, à la suite de la présentation à l'AG de l'Antenne, plusieurs communes ont souhaité savoir si un développement de SmarTer était possible hors agglomérations, afin de mieux structurer et assurer un suivi des Plans Directeurs communaux. Cette requête rejoint un crédit d'engagement proposé par le service du développement territorial (**SDT**) pour adapter SmarTer aux Plans Directeurs intercommunaux. Une conception pour ces deux modules est agendée pour 2023 et sera implémentée dès que SmarTer aura fait ses preuves au sein des agglomérations valaisannes.



Intelligence décisionnelle

Les administrations publiques possèdent nombre de données pouvant se révéler précieuses dans le cadre de décisions de tous types. Ces données restent, à l'heure actuelle, largement sous-exploitées. Partant de ce constat, l'Antenne a décidé en 2021 d'accueillir un étudiant en Master IA (Intelligence artificielle) afin de se doter de ressources en sciences des données. Cette opportunité « gagnante-gagnante » est proposée par l'IDIAP et Unidistance pour favoriser les formations en entreprise. En 2022, au terme de sa formation, ce nouveau spécialiste en science des données a été engagé à l'Antenne.

Il a pu terminer son projet visant à offrir un outil de comparaison financière entre communes de mêmes typologies en se basant sur leurs comptabilités harmonisées (MCH1). Les résultats sont prometteurs et seront affinés après le premier exercice comptable au format MCH2. Ces résultats ont été présentés au service cantonal des affaires intérieures et communales (SAIC) et, selon les attentes communales, un groupe de travail ad hoc sera mis en place pour affiner l'exploration de ces comparatifs financiers au moyen de l'intelligence artificielle.

L'Antenne a également réuni les différents acteurs de la donnée œuvrant en Valais afin d'optimiser les ressources à disposition et d'obtenir des résultats rapides et efficaces. Cette collaboration entre différents partenaires reste à ce stade embryonnaire, mais a permis de fournir une vue d'ensemble des projets existants, de tisser des liens et est appelée à se développer en 2023.

De son côté, l'Antenne a pu avancer sur son projet « quartier » visant à agréger des données à une échelle de quartier ou de villages pour certaines communes. L'idée est d'offrir aux décideurs un outil d'aide à la prise de décision à une échelle plus granulaire que l'échelle communale. Cette échelle permettrait de visualiser les évolutions de terrain en temps quasi-réel tout en respectant la protection des données. La première étape consistait justement à obtenir un avis de droit du préposé à la protection des données du Canton du Valais, ce qui a été fait en décembre 2022. Forts de cette première autorisation, les développements ultérieurs ont été agendés en 2023.



eGov / Cyberadministration

Fin 2020, le comité de l'Antenne avait décidé le lancement d'une stratégie de cyberadministration. La première étape fut de réaliser un sondage auprès des communes du Valais romand. Les résultats furent sans appel, avec presque 70% de participation et une unanimité de communes souhaitant que l'Antenne s'implique dans ce domaine primordial pour leur développement.

Pour faire suite à cette demande, l'Antenne a mis sur pied une série d'ateliers thématiques avec un groupe de travail mixte (communes de plaine et de montagne, services cantonaux et experts externes). Ce travail a permis la rédaction de la **stratégie numérique 2022-25** devant permettre de répondre aux attentes des communes et d'intégrer les nombreuses évolutions technologiques touchant les administrations publiques. La stratégie a été validée à l'unanimité durant l'assemblée générale de l'Antenne de juin 2022. Cette validation a permis la mise au concours d'un poste de «spécialiste en cyberadministration», poste qui sera pourvu dès janvier 2023. La stratégie numérique est centrée autour d'actions concrètes, dont des «quick wins» incluant des fiches d'aide à la mise en place d'une stratégie de gouvernance numérique à l'échelle des communes. Ces fiches ont été présentées au comité en décembre 2022 et seront soumises au groupe de travail ayant participé aux ateliers eGov dès février 2023. Les communes recevront les premières fiches opérationnelles au printemps 2023. Celles-ci seront proposées numériquement sur une plateforme d'échange de documents en fin d'année 2023.

L'Antenne a également été très active dans les relations Canton-communes, notamment en participant à la rédaction de la future loi sur les services numériques, loi mise en consultation par le nouveau **service de l'administration numérique** (SAN) du Canton du Valais en décembre 2022. Divers contacts ont également été développés avec le service cantonal de l'informatique (SCI) concernant la cybersécurité ou le réseau d'autorités.



8 Tourisme et culture

L'Antenne s'affirme en tant qu'actrice déterminante dans les réflexions et les projets modèles visant le développement du tourisme valaisan quatre saisons. Avec les différents partenaires touristiques, elle pilote des projets inter-destinations contribuant au renforcement de la chaîne de valeur touristique et culturelle du Valais romand.

Dans le cadre de la politique régionale cantonale, le Canton du Valais et la Confédération peuvent octroyer des prêts sans intérêt et des aides à fonds perdu (sous certaines conditions et pour des thématiques et axes précis). L'Antenne soutient les porteurs de projet pour élaborer leur demande et coordonne les démarches entre les financeurs publics. Dans le cadre spécifique des prêts de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), l'Antenne regroupe les éléments permettant à son comité de préavisier le dossier à l'intention du Canton. Dans son action de soutien aux collectivités publiques, l'Antenne analyse et coordonne les aspects liés au positionnement stratégique des projets d'infrastructures d'intérêt régional et suprarégional.



Nouvelle Politique Régionale (NPR)

L'Antenne traite annuellement plusieurs dossiers relatifs aux soutiens financiers liés à la NPR. Les acteurs touristiques accompagnés dans ce cadre sont très divers : hôtels, cabanes d'altitude, mais aussi remontées mécaniques, industries, maisons d'hôtes, etc.

Selon son mandat de prestations avec le service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation (**SETI**) , les responsabilités de l'Antenne sont :

I d'examiner et de traiter les dossiers susceptibles d'être soutenus par la NPR ou d'autres sources de financement;

II d'examiner les projets NPR selon les directives du programme cantonal de mise en œuvre 2020-23;

II d'accompagner les communes présentant des Problèmes Spécifiques aux Régions de Montagne (**PSRM**)  pour l'élaboration de stratégies de développement, en collaboration avec le **SETI** .

En 2022, l'Antenne a traité cinquante demandes financières NPR/PSRM. Trente-huit projets ont été examinés en vue de l'obtention d'un prêt sans intérêt et douze pour une aide à fonds perdus.

Sur les trente-huit demandes de prêt NPR, douze dossiers ont reçu une première information quant aux aides financières étatiques, seize dossiers étaient encore en cours d'analyse et/ou de montage au 31 décembre 2022 et huit ne correspondaient pas aux critères. Les deux dossiers restants ont été préavisés favorablement par le comité de l'Antenne. Par rapport aux douze demandes d'aide à fonds perdus, trois ne correspondaient pas aux critères, six ont été informées sur les conditions d'octroi et une est en cours d'analyse.

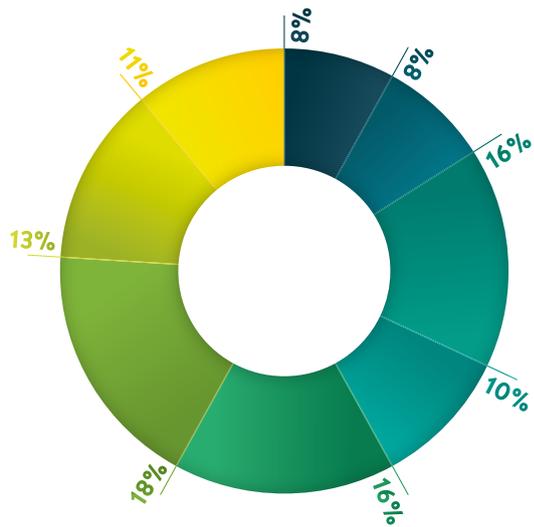
Dans le cadre du programme de mise en œuvre 2020-24, les aides à fonds perdus intègrent désormais des mesures pilotes spécifiques aux régions de montagne. En 2022, il n'y a pas eu de projet déposé.



Les trente-huit demandes de prêt NPR sont réparties selon les districts suivants :

Demandes de prêt NPR accompagnées par l'Antenne, par district, état au 31.12.2022

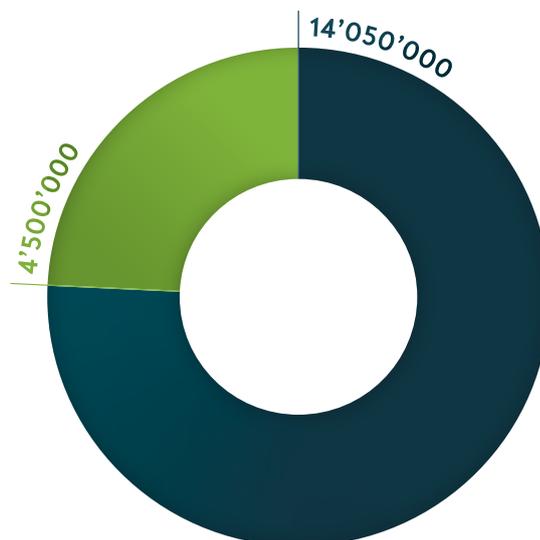
Sierre	8 %
Sion	8 %
Hérens	16 %
Conthey	10 %
Martigny	16 %
Entremont	18 %
Saint-Maurice	13 %
Monthey	11 %



L'impact financier des deux demandes de prêt NPR favorablement préavisées se traduit par un total d'investissements de 14 millions de francs et représente plus de 4.5 millions de francs de prêts préavisés.

Impact financier des demandes de prêts sans intérêt NPR, en CHF, au 31.12.2022

Montant total des investissements
Montant total des prêts préavisés





Skialp@GSB

Le projet INTERREG V-A Italie-Suisse 2014-20 Skialp@GSB a pour vocation de diversifier les activités hivernales et de développer des offres de ski-alpinisme dans les vallées du Grand-St-Bernard (Val d'Aoste et Valais).

Sur demande de la Conférence des présidents du District d'Entremont, l'Antenne gère le projet avec la collaboration des partenaires suivants :

- I** la commune de Saint-Rhémy-En-Bosses, cheffe de file du projet (IT)
- II** le District d'Entremont, chef de file du projet (CH)
- III** la société de développement de Verbier / Val de Bagnes
- IV** l'association Au Pays du St-Bernard
- V** la coopérative Les Guides de Verbier
- VI** la fondation Montagna Sicura
- VII** l'office du tourisme de la Vallée d'Aoste

Afin de renforcer la sensibilisation des acteurs touristiques, mais aussi des pratiquants de ski-alpinisme, des journées ski-tests ont été organisées à Verbier et Champex-Lac. Un éductour de six jours a également été réalisé avec un journaliste anglais du Telegraph et un photographe afin de lancer la nouvelle Haute-route du St-Bernard auprès des tours opérateurs. L'impact média a été d'importance avec une audience de 71'394'864 lecteurs et un équivalent publicitaire chiffré à CHF 145'390.-.

D'une durée initiale de trois ans, ce projet Interreg est arrivé à son terme au 30 juin 2022. Malgré un contexte sanitaire qui a nécessité son redimensionnement, les objectifs ont été atteints avec la création du produit touristique SkiAlp. Le matériel nécessaire a pu être développé: étude des besoins, stratégie touristique, descriptions et visuels des itinéraires, services touristiques, matériel de promotion, plateforme internet intégrée et d'appis, carte touristique commune aux deux territoires. À cela s'ajoute la création de la Haute-route du St-Bernard. En s'appuyant sur ce matériel, les acteurs touristiques locaux ont pu être sensibilisés et fédérés. La promotion du produit a pu se faire par le biais des médias locaux, mais aussi des opérateurs.



Devant l'évolution positive de la tendance, et de l'intérêt pour cette pratique (augmentation du nombre de pratiquants et de touristes étrangers initiés), les partenaires du projet (Offices de tourisme de Verbier et Pays-du-St-Bernard, les Guides de Verbier) sont intéressés à poursuivre la collaboration avec l'association italienne SkiAlp ainsi qu'à développer les actions de ce nouveau produit par le biais de nouvelles synergies (navettes, actions de communication communes, etc.).

Vélo-VTT Valais/Wallis

Le Valais possède des qualités certaines pour devenir une destination de vélo de route et de VTT reconnue. Pour développer de nouvelles offres, une stratégie cantonale (**stratégie Vélo-VTT Valais/Wallis**) a été mise en place afin de servir de ligne d'action et de référentiel pour les acteurs touristiques concernés.

Membre du comité de pilotage, l'Antenne suit la réalisation du projet Vélo-VTT Valais/Wallis et assure la coordination avec les communes du Valais romand et les destinations. Elle sensibilise les collectivités aux opportunités de ce produit et aide à la recherche de financement, notamment pour les demandes d'aide à fonds perdus NPR.

Par ailleurs, une formation intitulée « Construction et entretien de chemins VTT » a été organisée pour la troisième année consécutive. Elle fut dispensée en août 2022 à St-Martin, avec la participation d'une entreprise spécialisée.

Participation aux groupes de travail

- L'Antenne, la Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG (RWO) et Valais/Wallis Promotion (VWP) ont pris part au groupe de travail technique LIML (Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs).
- Devant le nombre d'utilisateurs en constante augmentation sur les réseaux de sentiers et par conséquent, le potentiel de conflit, une campagne de sensibilisation VTT-randonneurs 2025 est en préparation. L'Antenne a participé à son premier workshop avec les différents groupes d'intérêt et contribue au groupe de travail.
- Pour la planification et la mise en oeuvre d'itinéraires régionaux, l'Antenne participe également au groupe de travail Valais Bike.



Accompagnement des communes

- **District d'Hérens:** L'Antenne accompagne les communes dans le suivi et la coordination de la procédure d'homologation des réseaux cycloportifs et VTT. Comme le projet cycloportif du Tour du Val d'Hérens a été homologué en juin et que le projet de réseau VTT a été mis à l'enquête publique en avril 2022 en vue de son homologation selon la LIML, un concept touristique a pu être élaboré et intégrer les acteurs touristiques locaux. Sur cette base, une aide à fonds perdu NPR a été octroyée aux communes concernées. Dans une démarche de promotion commune, sous la bannière Bike Friendly Hérens, des actions de communication seront coordonnées dès l'homologation finalisée du réseau VTT.
- **Chamoson-Coteaux du Soleil-Savièse:** Le développement du VTT dans la région se poursuit. L'Antenne accompagne les communes dans le suivi et la coordination, de la planification à la procédure d'homologation.
- **Région Dents du Midi:** Champéry et Monthey accueilleront deux étapes lors des Championnats du monde MTB en 2025. L'Antenne intervient pour la mise en œuvre du Masterplan (suivi et coordination) ainsi que dans le développement général du VTT dans la région.



Itinéraires régionaux VTT

Dans le cadre de la stratégie Vélo-VTT validée par le Conseil d'État en 2017, le comité de pilotage souhaite promouvoir la pratique du VTT avec trois itinéraires régionaux qui sillonnent le canton, en complément aux itinéraires locaux. Les objectifs sont de renforcer l'attractivité du tourisme quatre saisons et d'offrir un terrain de pratique idéal, dans la perspective des **Championnats du monde MTB** de 2025.

Actuellement, les itinéraires «Valais Alpine Bike» et «Valais Panorama Bike» traversent le canton de Grimsel à Sierre, et notamment les régions du Val d'Anniviers et de Crans-Montana. L'Antenne intervient en tant que représentante des communes et est mandatée par le service cantonal de la mobilité (**SDM**) pour assurer la coordination et le suivi de la mise en œuvre de ces projets. À ce titre, elle apporte un soutien aux communes qui souhaitent s'engager dans des démarches d'homologation.

Un itinéraire régional pour l'E-Bike est en cours d'élaboration et le service cantonal de l'économie, du tourisme et de l'innovation (**SETI**) est chargé de dessiner l'architecture du parcours VTT. Des rencontres intercommunales ont eu lieu en 2022 et se poursuivront avec les communes concernées pour aboutir à un troisième itinéraire régional dédié à la pratique de l'E-Bike. L'Antenne assure la coordination des rencontres et agit comme facilitatrice afin de favoriser les bonnes relations en fonction des spécificités et opportunités de chacun.



9 Prospective

La prospective est une démarche qui explore les tendances ainsi que les enjeux présents et élabore des options stratégiques. L'Antenne assure le rôle de sentinelle proactive en matière de prospective à l'intention des communes et des districts. Dans la pratique, les tâches de l'Antenne consistent à :

I informer les communes sur les tendances et les enjeux du moment ;

II proposer des rencontres thématiques sur la compréhension de certains phénomènes ;

III mettre sur pied des ateliers de travail relatifs à la réalisation de mesures pratiques ;

IV mener des projets pilotes visant à tester sur le terrain les solutions pratiques définies dans les ateliers de travail.



Rétrocession de la taxe sur les déchets urbains

A | Information générale

Rétrocession de la taxe au sac

Actuellement, cette rétrocession répartit la taxe encaissée mensuellement sur la base des tonnages annoncés par les Usines de Valorisation Thermiques des Déchets (UVTD). En parallèle, les communes investissent dans des infrastructures de tri et de valorisation des matières recyclables. De fait, les tonnages diminuent et font diminuer la part de la rétrocession pour les communes les plus engagées. Ainsi, la commune qui fait le moins d'effort devient la mieux récompensée. Une nouvelle répartition de la taxe – basée sur le principe du pollueur-payeur – est à l'étude. Elle devra tenir compte du nombre de personnes produisant des déchets sur le territoire communal (population, emplois, résidences secondaires) et de la densité de déchets de chaque habitant.

Nos collègues du Haut-Valais mènent les mêmes réflexions et réfléchissent actuellement à tout centraliser avec un transporteur unique pour l'ensemble du territoire concerné.

Appel d'offres sacs taxés

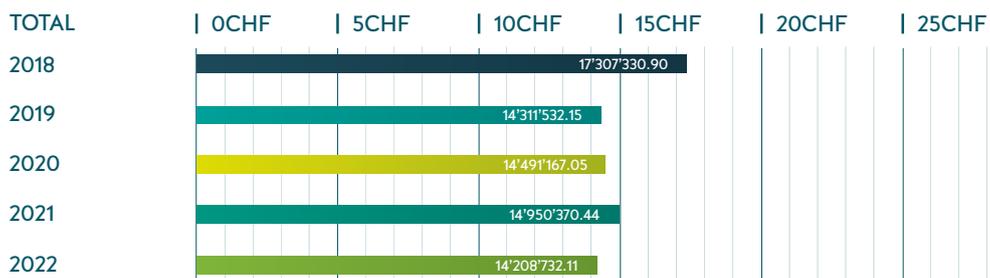
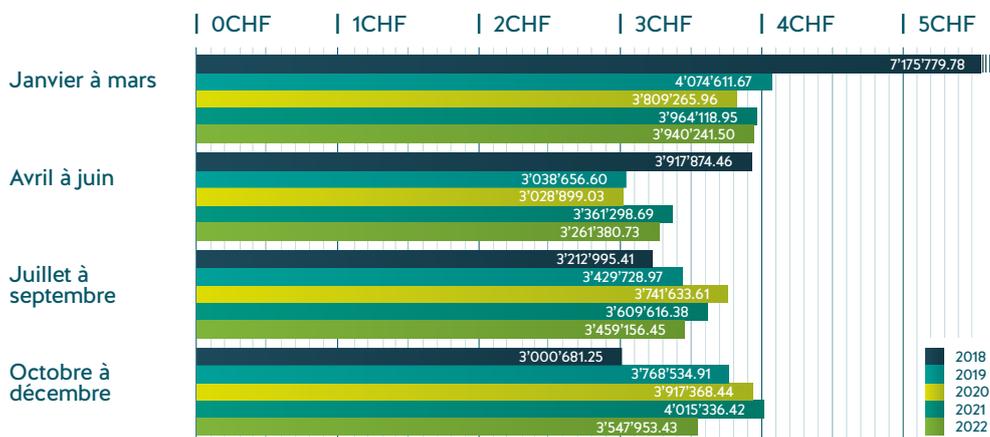
Avec une échéance déterminée au 31.12.2022, la prestation complète comportant la fabrication, le stockage et la distribution des sacs taxés, ainsi que toutes les prestations de gestion, de suivi, d'information et de communication a fait l'objet d'un appel d'offres public selon une procédure internationale ouverte. Selon l'évaluation des trois offres reçues, le soumissionnaire ayant présenté l'offre la plus avantageuse selon les critères annoncés dans le dossier est l'entreprise Petroplast AG qui s'est ainsi vue renouveler son mandat pour la période 2023-27. On parle ici d'un montant hors-taxes de 6 millions de francs.



B | Chiffres 2022

En 2022, 8'115'620 sacs ont été commercialisés sur les 58 communes ayant adopté la taxe au sac. À relever que 70 % des sacs vendus sont des sacs 35 litres, 19% des sacs 17 litres, 7% des sacs 60 litres et 4% des sacs 110 litres.

Depuis l'introduction de la taxe au sac en 2018, plus de 75 millions de francs ont déjà été entièrement rétrocédés aux communes, dont 14'208'732 francs en 2022. Selon les conventions, le montant est réparti par l'Antenne selon les tonnages de sacs annoncés par SATOM et Enevi (anciennement UTO) pour chaque commune et servent exclusivement à financer les transports, le tri et la valorisation des déchets urbains.



Unités en million de CHF

Statistiques 2022 et comparatif 2018/2022 - Un volume de déchets globalement stable

En 2022, 40'809 tonnes de déchets ont été collectées, contre 40'965 tonnes l'année précédente. Les tonnages restent stables dans l'ensemble. En moyenne, ce sont près de 12 kilos de déchets urbains par équivalences habitants recensées (y compris nuitées résidences secondaires) et par mois qui sont récoltés, soit 144 kilos sur l'année.



C | Contrôles

L'Antenne doit régulièrement vérifier l'adéquation entre les tonnages de sacs taxés communiqués par les transporteurs respectifs et les tonnages par commune communiqués par les usines d'incinération SATOM et Enevi pour la rétrocession de la taxe. Il est absolument essentiel que les transporteurs respectifs appliquent une méthodologie stricte relative aux trois fractions de déchets soit les sacs taxés, les déchets de voirie et les déchets des entreprises. Ceci afin de confirmer que l'argent qui provient de la taxe au sac est bien rétrocédé en rapport au tonnage d'ordures des sacs taxés et non pour les déchets de voirie et/ou des entreprises pour lesquels une taxe différente est perçue.

Le contrôle effectué auprès de chaque commune sur l'ensemble de l'année 2022 met en exergue des écarts qui nécessitent des corrections. Partant de ce constat, l'Antenne poursuivra ses contrôles. Les communes concernées ont été toutes sensibilisées dans ce sens.



Collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés

La collecte itinérante des déchets spéciaux des ménages privés s'est déroulée entre le 2 et le 16 mai 2022 avec la participation de 19 communes.

36.3 tonnes de déchets ont été récoltés, ce qui démontre une certaine stabilisation après le pic observé en 2020 avec 50 tonnes durant la période de semi-confinement. La collecte 2022 s'est donc conclue sur un bilan positif. Ce service important et très apprécié des communes et de leur population sera à nouveau proposé en 2023.

Le rapport du Centre de Recyclage à Eclépens (le CRIDEC) a été envoyé aux communes concernées.

MYénergie

MYénergie rassemble les dix communes du District de Martigny (Bovernier, Fully, Isérables, Leytron, Martigny, Martigny-Combe, Riddes, Saillon, Saxon, Trient) autour de la thématique de l'énergie.

Par la mise en commun de compétences, d'idées et de ressources, MYénergie accompagne et soutient ces communes dans la mise en place, l'ancrage et la valorisation de leur politique énergétique. Des actions sont menées dans différents domaines tout en favorisant la collaboration et la communication entre les partenaires (écoles, citoyens, distributeurs, entreprises, associations, etc.).

Les travaux de base ont été reconduits, parmi lesquels le suivi énergétique des bâtiments publics ainsi que les ateliers de «chasse aux gaspillages d'énergie» dans les écoles.

Les nouvelles thématiques amenées par la commission énergie ont traité entre autres de l'éclairage public, avec l'organisation d'une **table ronde** à laquelle était invitée des experts des domaines de la sécurité, techniques et juridiques, de la santé et de la biodiversité. Cette table ronde a été complétée par un **avis juridique et des recommandations techniques** par commune.



Les questions de réserves et de distribution d'eau potable sont également traitées afin d'optimiser les consommations d'énergie mais surtout assurer l'approvisionnement dans le long terme.

Depuis 2010, le District collecte des données territoriales pour l'établissement d'indicateurs. Afin de valoriser et exploiter ces données, un projet pilote est en cours pour les rassembler dans un tableau de bord interactif permettant un suivi dans le temps et une vision de la trajectoire par rapport à leurs objectifs. Un lien vers la plateforme SmarTer est en cours de réflexion.

Enfin, au niveau de la mobilité, des démarches actives avec ProVélo et les différents acteurs du territoire ont pour ambition d'encourager une mobilité plus durable. En 2022, des actions telles que la mise en place d'une lettre d'information, la promotion de Biketowork et Cyclomania ou encore le soutien à l'offre de cours et l'organisation de bourses aux vélos ont été proposés sur les différentes communes.

L'Antenne gère le projet pour le compte des communes du District de Martigny. La Conférence des présidents a confirmé les montants nécessaires pour 2023. Les demandes de financement à l'office fédéral de l'énergie (**OFEN**) ainsi qu'au service cantonal de l'énergie et des forces hydrauliques (**SEFH**) ont été envoyées et les budgets obtenus.



Énergie – Task force des communes

Avec la pénurie d'électricité annoncée pour l'hiver 2022-23, le comité de l'Antenne a décidé la mise en place d'un groupe de travail. La priorité de cette task force a été d'identifier quelles mesures pouvaient être prises par les collectivités publiques et partagées au moyen de fiches de mise en œuvre. Pour être appliquées, les mesures proposées devaient tenir compte de plusieurs facteurs : les exigences légales et sécuritaires, le type de construction et le fonctionnement des réseaux, la topographie et la diversité des territoires (villages dispersés, centres urbains, etc.), l'impact des mesures sur l'économie locale (construction, tourisme, agriculture, etc.) et sur le bien-être des personnes.

En étroite collaboration avec la **Fédération des communes** et Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis (**RWO**), il est essentiel de pouvoir communiquer d'une même voix autour d'un engagement pour la sobriété énergétique de nos administrations et participer ainsi à l'effort collectif national. Réfléchir ensemble et coordonner les actions, c'est gagner en efficacité!

Fondation Carbon Free Valais

Avec la **Vision 2060 du Conseil d'État**, le Valais poursuit des objectifs climatiques ambitieux pour 2035. Les entreprises valaisannes y adhèrent sans réserve, avec le soutien des communes. Pour les concrétiser, elles ont créé la **Fondation Carbon Free Valais**, dont les buts sont de valoriser les sociétés soucieuses de leur empreinte écologique et de redistribuer les fonds récoltés dans des projets locaux de réduction d'émission de CO₂. Réunis autour de la Chambre valaisanne de commerce et d'industrie (**CCI**), les membres fondateurs comprennent : la Fédération des Banques Raiffeisen du Valais romand, la Banque Cantonale du Valais, FMV SA, OIKEN SA et l'Antenne Région Valais romand.

Concrètement, la Fondation décernera un label GO CARBON FREE aux entreprises qui s'engagent à réduire leur empreinte carbone par des mesures spécifiques. Le label, valable une année, pourra être attribué à des produits, des services, des processus, des manifestations ou une entreprise dans sa globalité. Le label sera attribué sur la base d'un bilan carbone que l'entreprise aura réalisé.

Les entreprises labellisées verseront 20 francs par tonne de CO₂ émise dans un fond qui servira à financer des projets de développement durable



réalisés en Valais. De cette boucle naîtra une communauté, constituée des entreprises labellisées, des porteurs de projets et des différentes parties prenantes. Elle sera animée par la Fondation, qui organisera des séminaires, des conférences et des formations sur les problématiques environnementales, énergétiques et climatiques.

Ce cercle vertueux bénéficiera à toutes les parties prenantes. Les entreprises valaisannes disposeront d'un outil flexible et efficace pour suivre et réduire leurs émissions, et anticiper l'entrée en vigueur de la future loi fédérale sur le CO₂. Les porteurs de projet ne pouvant pas bénéficier d'aides existantes trouveront dans le fond une nouvelle possibilité de financement.

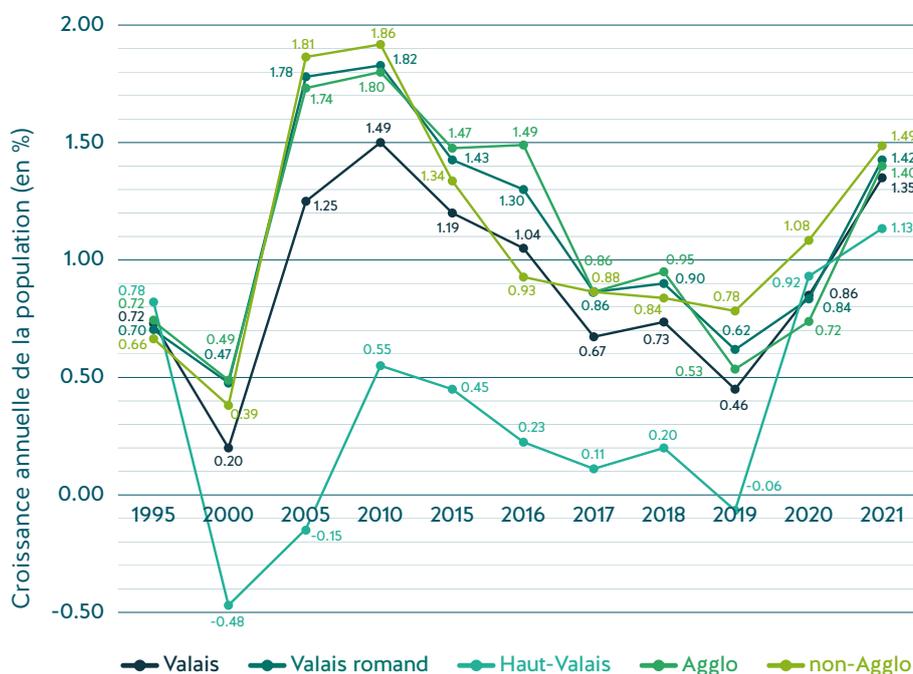
La collectivité pourra constater les effets concrets des compensations dans des projets concentrés en Valais, et non plus dispersés à l'étranger, avec pour effet d'accélérer la réalisation des objectifs 2035 de la Vision énergétique cantonale.

Valais4you – Vivre et Travailler en Valais

Depuis quelques années, le Valais connaît une forte croissance économique. Contrecoup de ce dynamisme, la demande en spécialistes qualifiés augmente. L'industrie, le commerce et les transports, mais aussi le domaine de la santé, de la recherche et les prestataires de services sont particulièrement touchés par le manque de main-d'œuvre spécialisée. Afin de faire face à ce problème, le projet pilote «WIWA» a été mené de 2018 à 2021 par la **RWO AG**  avec les entreprises Lonza, Matterhorn Gotthard Bahn, Bosch/Scintilla AG et le Centre hospitalier du Haut-Valais, ainsi qu'avec les communes (Viège, Brigue-Glis, Naters, Netzwerk Oberwalliser Berg- gemeinden, Verein Region Oberwallis), la Chambre valaisanne du tourisme, Valais/Wallis Promotion et Promotion économique Valais. Comme ce projet pilote a eu un impact positif, il s'est concrétisé début 2022 dans un programme nommé «valais4you» avec le même objectif soit contribuer à l'immigration de professionnels qualifiés et à leur intégration.



Évolution démographique, comparaison régionale 1995-2021 (relatif d'une année à l'autre)



Source : Office fédérale de la statistique

En tenant compte des spécificités régionales, l'Antenne contribue à son déploiement dans le Valais romand. Durant l'année 2022, elle a réuni les promotions économiques de Sierre, Sion, Martigny et Monthey, ainsi que douze des plus grands employeurs du Valais romand afin d'identifier la structure, l'organisation ainsi que les actions prioritaires à développer l'année suivante.

Dans une dynamique de mutualisation et de partage d'expériences, l'ensemble des communes du Valais romand sera rapidement intégré au programme pour positionner le Valais dans son ensemble comme un lieu de travail et de vie attrayant.

En coordination avec la [RWO AG](#), le [SETI](#) (service de l'économie, du tourisme et de l'innovation) et [Valais Wallis Promotion](#), des rencontres régulières sont menées pour renforcer les collaborations et l'efficacité du programme valais4you ainsi que pour échanger sur les expériences.

valais4you communique aussi par sa plateforme internet valais4you.ch qui vise à réunir les informations utiles à toute personne qualifiée qui vient s'installer en Valais (recherche de logement, démarches administratives, structures d'accueil de la jeunesse disponibles, etc.). Après avoir complété l'abécédaire des communes du Valais romand, les structures d'accueil de la jeunesse ont été recensées et sont désormais disponibles sur une carte interactive.



Valais. Région créative.

Le projet «Valais. Région créative.» est né de la rencontre entre l'Antenne et Culture Valais Kultur Wallis (CVKW) en 2019. Le but de ce projet est de soutenir et favoriser le développement ainsi que la valorisation de projets d'économie créative en Valais. L'ambition est de rassembler les acteurs économiques, politiques et culturels du territoire valaisan autour d'une vision commune.

Ce projet comprend différentes phases: rencontres de personnes-ressources, informations aux communes, ateliers d'échanges et de discussions avec des experts externes.

Conférences des présidents

Les préfets convoquent régulièrement les présidents de communes de leur district respectif afin de faire le point sur les différents dossiers communaux ou régionaux en cours. Elles leur donnent également l'opportunité d'échanger sur leurs projets et leurs défis ainsi que de prendre des positions conjointes sur divers sujets. De plus, le préfet présente l'avancée de projets ou travaux au niveau du district ou du Canton.

Les préfets et vice-préfets assurent la coordination entre les communes de leur district respectif et le Canton. L'Antenne leur apporte un soutien dans l'accomplissement de diverses tâches (soutien à la coordination de dossiers d'envergure, secrétariats divers, etc.) et joue un rôle de passeur d'expériences.

Guichet d'entreprises

En tant que partenaire de **Promotion économique Valais**, l'Antenne assure le guichet d'entreprises afin d'orienter les entreprises et futures entreprises dans leurs démarches administratives, recherches de financement et recherches de contact. En 2022, l'Antenne a soutenu vingt-deux entreprises.



Secrétariats d'importance régionale

L'Antenne assure un support administratif et/ou financier de plusieurs secrétariats tels que :

- I** l'Association forestière du Bas-Valais

- II** l'Association forestière du Valais central

- III** la Conférence des présidents du District de Monthey

- IV** la Conférence des présidents du District de Saint-Maurice

- V** la Conférence des présidents du District de Martigny

- VI** la Conférence des présidents du District d'Entremont

- VII** la Commission régionale des soins de longue durée Sion/Hérens/Conthey

- VIII** la Commission régionale des soins de longue durée Monthey/Saint-Maurice

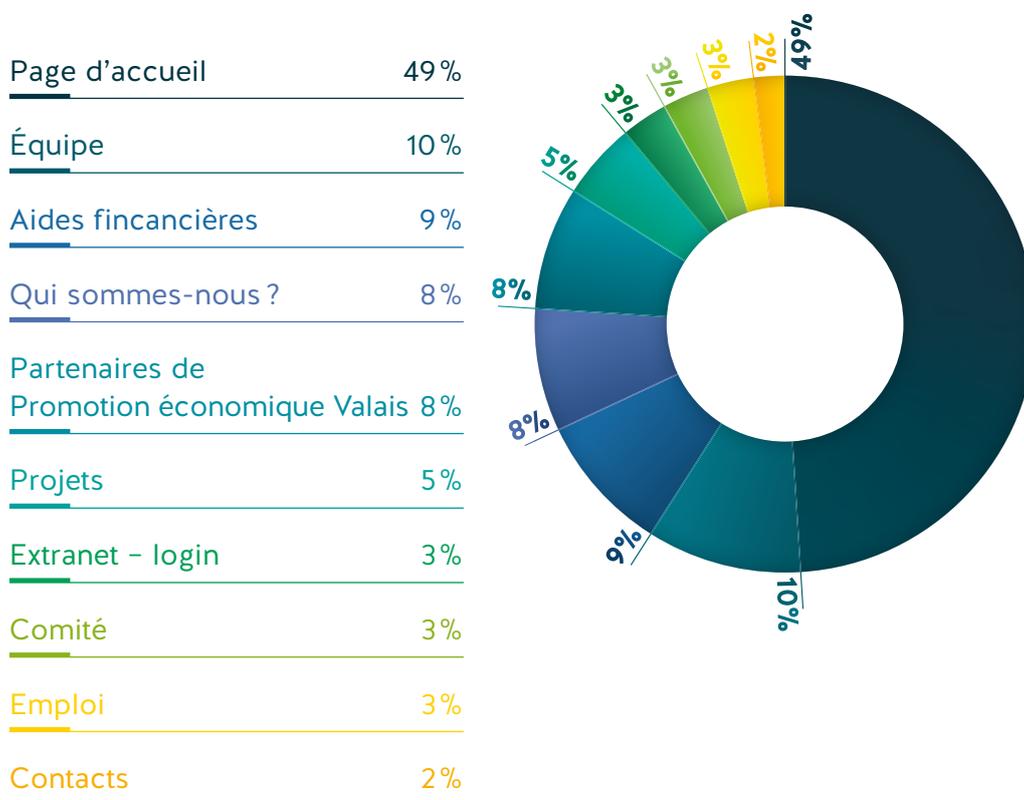
- IX** le soutien administratif au projet MYénergie du District de Martigny

Activités de communication

Les actions de communication poursuivent leurs développements dans une vision cohérente et avec pour objectifs d'améliorer la visibilité de nos activités, de valoriser les réalisations et ainsi d'augmenter notre notoriété auprès de nos membres et partenaires. Pour ce faire, notre site internet regionvalaisromand.ch est régulièrement enrichi et actualisé de même que nos réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn et Twitter).



Top 10 des pages consultées sur regionvalaisromand.ch, en 2022



Dans une volonté de proximité et de contact régulier avec les communes, les rencontres avec les présidentes et présidents de communes se sont renforcées. Une attention particulière a aussi été apportée dans la communication auprès des élus ainsi que des services communaux.

Pour mieux expliquer nos activités, une nouvelle capsule vidéo a été produite «Qui sommes-nous?». Cette animation de deux minutes est diffusée sur la page d'accueil de notre site internet, sur nos réseaux sociaux, mais aussi via le QR code présent sur nos nouveaux stylos promotionnels.

La vulgarisation de nos missions va se poursuivre au moyen de capsules et de vidéos explicatives en format court.



Veille stratégique

Les collectivités publiques ont de plus en plus de peine à rester à jour sur les changements législatifs mais aussi sur les nouvelles formes de gestion et d'organisation. Ces futurs développements peuvent les concerner à moyen ou long terme. L'Antenne assume cette responsabilité de sentinelle stratégique en tant que centre de développement régional. Elle est attentive à la capitalisation des connaissances développées ainsi qu'à la diffusion des connaissances à l'échelle locale et régionale.

Pour l'aider dans sa mission, l'Antenne a saisi l'opportunité du travail de bachelor de Mme Jérphine Gay -étudiante en information documentaire HES- pour lui confier l'évaluation d'un outil pour gagner du temps dans la collecte et l'analyse des informations pertinentes afin de transmettre la bonne information, à la bonne personne, au bon moment. Ainsi, en début 2022, Mme Gay a été engagée trois mois, afin de paramétrer la plateforme de veille stratégique Sindup et la tester au sein de l'équipe. Devant ses résultats concluants, une communication partira à tous les élus communaux pour présenter cette nouvelle plateforme.



COMPTES 2022

L'Antenne a bouclé son exercice 2022 avec un bénéfice de CHF 30'272.-. Les revenus sont de CHF 1'895'319.- tandis que les charges se montent à CHF 1'865'047.-. Le bilan affiche des totaux égaux de CHF 5'517'168.-. Une présentation des comptes détaillée est effectuée en assemblée générale. Tous les membres peuvent consulter les documents utiles sur rendez-vous. Le rapport de l'organe de révision est aussi disponible.

Selon l'article 7 des statuts de l'Antenne, il appartient à l'assemblée générale d'approuver les comptes après avoir reçu toutes les explications et réponses aux éventuelles questions.

Rapport de révision

La Fiduciaire Dini et Associés SA à Martigny a révisé les comptes 2022 adoptés par le comité de l'Antenne en séance du 6 avril 2023. Sur la base d'un examen succinct, il n'a pas été relevé de faits qui laissent penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts. Les comptes 2022 sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale.



REMERCIEMENTS

Le comité et l'équipe de l'Antenne Région Valais romand adressent leurs plus vifs remerciements aux communes, aux services cantonaux, à leurs partenaires et autres interlocuteurs pour la qualité des relations entretenues et pour l'attention consacrée à nos actions.

Philippe Varone
Président

Grégory Carron
Directeur



Les partenaires de Promotion économique Valais

Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation

www.vs.ch



Cimark SA

www.cimark.ch



Centre de Cautionnement et de Financement SA (CCF SA)

www.ccf-valais.ch



Antenne Région Valais romand

www.regionvalaisromand.ch



Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG

www.rw-oberwallis.ch



Valais/Wallis Promotion

www.valais.ch



Antenne Région Valais romand
Rue du Léman 19
CH-1920 Martigny

+41 27 720 60 16

info@regionvalaisromand.ch
www.regionvalaisromand.ch

